

S'INFORMER POUR MIEUX

FAIRE FACE

>> Parce que les consommations de drogues illicites, d'alcool et de tabac sont avant tout le reflet d'une société, de ses rituels ou de ses maux, les comportements en matière de toxicomanie ne cessent d'évoluer. Ainsi, en une décennie, a-t-on vu la consommation de cannabis fortement augmenter, notamment chez les jeunes, en France plus qu'ailleurs ; la cocaïne, surtout consommée dans des milieux aisés, a fait son apparition dans des cercles plus larges ; les effets dévastateurs de l'héroïne, en revanche, ont été beaucoup mieux maîtrisés grâce au succès des traitements de substitution et d'une politique de réduction des risques désormais inscrite dans la loi. Le recul du tabagisme se confirme en particulier chez les femmes et les plus jeunes, mais il devra encore être encouragé, comme cela a été le cas depuis 2000 avec les fortes hausses du prix des cigarettes qui ont accompagné les campagnes de prévention. Quant aux excès de la

consommation d'alcool, il reste encore un long chemin à parcourir pour changer les représentations, les comportements, et éviter ainsi les trop nombreuses maladies ou décès prématurés (de tous les pays d'Europe, la France connaît la plus forte surmortalité masculine liée à l'alcool). Même si chacun, ou presque aujourd'hui, connaît les dangers d'un verre de trop ou d'un paquet de cigarettes quotidien, pour soi comme pour les autres.

Pour s'adapter au mieux aux évolutions nouvelles, les pouvoirs publics ont mis en place un programme 2004-2008 pour prévenir les toxicomanies, prendre en charge la dépendance, développer la réduction des risques et lutter contre le trafic. Parce qu'une bonne information est un outil majeur de la prévention, ce livret sur les drogues, réactualisé, a pour ambition de vous apporter, produit par produit, une meilleure connaissance sur les effets, les dangers, les recours et les aides possibles, mais aussi sur l'évolution de la loi. Notre souhait est que ce livre se retrouve entre les mains du plus grand nombre ; qu'il suscite le dialogue, au sein de la famille, à l'école ou au travail. Mieux informé, le citoyen est plus autonome dans ses choix, mieux à même de s'orienter vers des systèmes

d'aides et de soins et plus apte à soutenir des proches en difficulté, dans un domaine, la dépendance, qui plonge au plus profond de la personne humaine.

Didier Jayle

Président de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

Philippe Lamoureux

Directeur général de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé



QU'EST-CE QU'UNE SUBSTANCE

PSYCHOACTIVE ?

Toutes ces substances ont un usage réglementé ou interdit

Alcool, tabac, cannabis, héroïne, cocaïne, etc. sont des substances psychoactives qui agissent sur le cerveau :

>> elles modifient l'activité mentale, les sensations, le comportement. Leur usage expose à des risques et à des dangers pour la santé, et peut entraîner des conséquences dans la vie quotidienne ; leur usage peut en outre engendrer une dépendance ;
>> elles provoquent des effets somatiques (sur le corps) variables selon les propriétés de chacune, leurs effets et leur nocivité.

Le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy, l'héroïne (...) sont des substances illicites : le code pénal en interdit et en réprime la production, la détention et la vente, conformément aux conventions internationales ; leur usage est également interdit et sanctionné.

Les médicaments psychoactifs (anxiolytiques, hypnotiques, antidépresseurs) sont prescrits par un médecin pour traiter des états d'anxiété, de troubles du sommeil, de dépression ; leur production et leur usage sont strictement contrôlés. Cependant, il arrive qu'ils soient détournés de cet usage thérapeutique, et l'automédication est fréquente.

L'alcool et le tabac sont des produits dont la vente est contrôlée, et leur consommation dans les lieux publics réglementée.